

**HST 759/900 - Relations internationales
(3 crédits)
Hiver 2022**

Enseignant : Patrick Dramé

Bureau : A5-504

Téléphone : (819) 821-8000 poste 65419

Courriel : Patrick.Drame@USherbrooke.ca

Disponibilités : mercredi 13 h 00 à 16 h 00 ou sur rendez-vous

PLAN DE COURS**OBJECTIF**

Comprendre les enjeux des rapports entre les nations dans une perspective historique. Se familiariser avec les modalités de gestion des conflits. S'initier à l'analyse de discours et à l'étude des théories des relations internationales.

CONTENU

Analyse des transformations du système international depuis la Grande Guerre. Évaluation de l'action des institutions internationales dans la résolution des conflits et la protection des biens culturels ou de l'environnement. Étude des objectifs de la Francophonie et du Commonwealth. Analyse de la guerre froide, des décolonisations, de la prolifération nucléaire, de la cohabitation des civilisations et de la mondialisation.

CONTENU SPÉCIFIQUE

Le séminaire s'attache d'abord à définir ce qu'est l'histoire des relations internationales. Pour ce faire, il sera essentiel d'examiner ses concepts clefs, son historiographie et sa méthodologie (Frank, 2012 ; Schmidt, 2012) (*a*). Le système international connaît une importante évolution entre le congrès de Vienne (1814) et la Première Guerre mondiale (Archidiacono, 2006). Une attention particulière est donc portée à l'étude du système d'équilibre européen et de sa rupture qui conduit à la Grande Guerre (*b*). En dépit de ses atouts, le nouveau système édifié à Versailles (Laniol, 2008 et 2014) va s'avérer incapable de juguler la « montée des périls » dans l'entre-deux-guerres mondiales (Boutillier, 2013) (*c*). L'étude des relations internationales requiert aussi de prendre en compte des paradigmes aussi essentiels que le travail, la santé et l'économie (*d*). Il convient alors de voir les débats entourant ces problématiques respectivement au sein du BIT et de l'OMS en particulier (Cayet, 2003 ; Bonoho, 2020). Sujets d'actualité suscitant des inquiétudes et/ou des discussions controversées, l'environnement, le nucléaire et les droits humains plongent pourtant leurs racines dans l'histoire (*e*). Il s'agit d'évaluer les nombreux enjeux qu'ils soulèvent à l'échelle nationale et internationale (Wodka-Gallien, 2015 ; Foot, 2010 et Berthaud et al, 2004). Les conflits identitaires et civilisationnels et la nécessité de préserver la paix dans un monde « troublé » seront également discutés dans le cadre du séminaire (Huntington, 1997, Bucher, 2017 ; Hatto, 2015) (*f*). Enfin, nous nous attachons à étudier le poids de la Francophonie comme phénomène géopolitique, ainsi que les modalités de préservation et de restitution des biens culturels spoliés (Lescure, 2012 ; Lambert-Abdelgawad, 2012) (*g*).

CALENDRIER DU COURS

<p>11 janvier</p>	<p>Séance 1- Introduction à l'histoire des relations internationales (1) Présentation du plan de cours (2) Activité de démarrage [documents à venir] <u>Lecture obligatoire :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Georges Henri Soutou, « L'histoire des relations internationales », dans <i>Traité de relations internationales</i>, chapitre 31, 2013, p. 781-794. </p>
<p>18 janvier</p>	<p>Séance 2 - Le système politique international au 19^{ème} siècle <u>Lectures obligatoires :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Marie-Pierre Rey. « Le congrès de Vienne, un outil diplomatique à réhabiliter ? », <i>Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin</i>, vol. 42, no. 2, 2015, p. 21-32. ○ Bruno Achidiacono, « Les projets de réorganisation du système international au 19^{ème} siècle (1871-1914) », <i>Relations internationales</i>, no 123, 2005 / 3, p. 11-24. <u>Lecture complémentaire :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Olivier Barsalou, « Commentaire sur Antony Anghie, Imperialism, sovereignty and the making of International law », dans <i>Miskolc Journal of International Law</i>, vol 3, 2006, p. 97-105. </p>
<p>25 janvier</p>	<p>Séance 3 - La paix de Versailles : forces et limites <u>Lectures obligatoires :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Vincent Laniol. « L'article 231 du traité de Versailles, les faits et les représentations. Retour sur un mythe », <i>Relations internationales</i>, vol. 158, no. 2, 2014, p. 9-25. ○ Vincent Laniol. « Des archives emblématiques dans la guerre : le destin « secret » des originaux des traités de Versailles et de Saint-Germain pendant la Seconde Guerre mondiale », <i>Guerres mondiales et conflits contemporains</i>, vol. 229, no. 1, 2008, p. 21-42. ○ Jean-Michel Guieu, « 'L'insécurité collective', l'Europe et la Société des Nations dans l'entre-deux-guerres » dans <i>Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin</i>, 2009/2, no 30, p. 21-43. <u>Lecture complémentaire :</u> Le traité de Versailles : https://mjp.univ-perp.fr/traites/1919versaillesp.htm </p>
<p>1^{er} février</p>	<p>Mardi 1^{er} février : suspension des activités pédagogiques du 1^{er} cycle (11h50 à 15h50) * Semaine de rencontre obligatoire Professeur / étudiant.e. * (1)</p>
<p>8 février</p>	<p>*Remise commentaire de source * Séance 4 - Le travail, l'économie et la santé dans une perspective globale <u>Lectures obligatoires :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Thomas Cayet, « Travailler à la marge : le Bureau International du travail et l'organisation scientifique du travail (1923-1933) », <i>Le mouvement social</i>, 2003 / 3, no 228, p. 39-56. ○ Boutillier, Sophie. « La crise de 1929 ou la leçon non apprise de l'histoire », <i>Marché et organisations</i>, vol. 19, no. 3, 2013, p. 13-30. Conférence 1 : Simplicie A. Bonoho, « Les politiques internationales de développement sanitaire en Afrique : entre dépendance, souveraineté et échecs (1923-2000) » [14 h 45 à 15 h 50] </p>
<p>15 février</p>	<p>Séance 5 - Méthodologie, historiographies, concepts <u>Lectures obligatoires :</u></p>

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Robert Frank. « Histoire et théories des relations internationales », Robert Frank éd., <i>Pour l'histoire des relations internationales</i>. Presses Universitaires de France, 2012, p. 41-82. ○ Brian C. Schmidt. "On the history of historiography on the International Relations" <i>Handbook of International Relations</i>, 2012, p. 4-21. ○ Patrick Dramé, « La recherche historique : méthodologies », 2014, 2 p.
22 février	<p>*Remise du projet de recherche*</p> <p>Séance 6 - L'environnement et le nucléaire</p> <p><u>Lectures obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Thérèse Delpech, « L'Arme nucléaire au XXI^e siècle », dans <i>Politique étrangère</i>, 2007/1, p. 181-189 et Philippe Wodka-Gallien, « La prolifération nucléaire, l'héritage de l'histoire », <i>Revue Défense Nationale</i>, vol. 776, no. 1, 2015, p. 11-16. (Il faut ici effectuer le résumé des deux articles) ○ Pierre Berthaud, Denise Cavard et Patrick Criqui, « Le régime international pour le climat, vers la consolidation ou l'effondrement ? », <i>Revue française d'économie</i>, vol 19, n°2, 2004, pp. 163-188.
1^{er} mars	Semaine de relâche
8 mars	<p>Séance 7 - Les droits humains et la justice transitionnelle</p> <p><u>Lectures obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Suzanne Walt, « Reclaiming and Rebuilding the History of the International Declaration of the Human Rights », dans <i>Third World Quarterly</i>, 23, 2002, p. 437-448 ○ Rosemary Foot, "The Cold War and Human Rights", dans Melvin P. Leffler et Odd Arne Westad, <i>The Cambridge history of the Cold War</i>, Cambridge, Cambridge University press, 2010, vol 3, p. 445-464. ○ Noémie Turgls. « La justice transitionnelle, un concept discuté », <i>Les Cahiers de la Justice</i>, vol. 3, no. 3, 2015, p. 333-342. <p><u>Lectures complémentaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Nicholas Rengger, "The world turned upside down? Human rights and International Relations after 25 years", <i>International Affairs</i>, Volume 87, Issue 5, July 2011, p. 1159-1178.
15 mars	<p>Séance 8 - L'UNESCO et la promotion de la restitution des biens culturels</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Chapitre 1</u>, « L'évolution de la prise de conscience internationale sur les biens culturels », p. 25-42 et <u>chapitre 2</u>, « L'Unesco à l'heure des litiges », p. 77-103, dans Amélie Masson-Labonté, <i>L'Unesco et la question de la restitution des biens culturels...</i>, mémoire de maîtrise en histoire, UdeS, mai 2010, 122 pages. ○ Élisabeth Lambert-Abdelgawad, « Le Comité intergouvernemental de l'UNESCO pour la promotion du retour de biens culturels à leur pays d'origine ou de restitution en cas d'appropriation illégale : un bilan assez mitigé », <i>Revue de science criminelle et de droit pénal comparé</i>, vol. 1, no. 1, 2012, p. 265-273. <p><u>Lecture complémentaire (non obligatoire) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ R.L Acuna, entretien avec Amadou Makhtar M'Bow, « Les États-Unis et l'Unesco », dans <i>Politique étrangère</i> no 2, 1983, p. 253-263.
22 mars	<p>Séance 9 - Identité et conflits de civilisations</p> <p><u>Lectures obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Samuel Huntington, <i>Le choc des civilisations</i>, Paris : Odile Jacob, 1997 :

	<p>Chapitre 8, « L'Occident et le reste du monde : problèmes intercivilisationnels », p. 265-302.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Bernd Bucher et Ursula Jasper, Revising Identity in International Relations : from identity as substance to identification in actions”, <i>European Journal of International Relations</i>, vol 23 (2), 2017, p. 391-415. <p><u>Lecture complémentaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Bernd Bucher et Ursula Jasper, Revising Identity in International Relations : from identity as substance to identification in actions”, <i>European Journal of International Relations</i>, vol 23 (2), 2017, p. 391-415.
<p>Période d'évaluation des enseignements : du 28 mars au 15 avril 2022</p> <p>N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/</p>	
29 mars	<p>Séance 10 - La Francophonie comme phénomène géopolitique</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Jean-Claude Lescure, « L'universalisme de la langue française en Europe au 19^{ème} siècle », dans Laura Fournier-Finocchiaro et Tanja-Isabel Habicht (dir), <i>Gallomanie et gallophobie : le mythe français en Europe au 19^{ème} siècle</i>, Rennes, PUR, 2012, p. 271-288. https://books.openedition.org/pur/116709?lang=fr ○ Stéphane Paquin, « La relation Québec-Paris-Ottawa et la création de l'Organisation Internationale de la Francophonie », dans <i>Guerres mondiales et conflits contemporains</i>, 2006/3, no 223, p. 31-47. <p><u>Lectures complémentaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Justin Massie, « Francophonie et opération de paix. Vers une appropriation géoculturelle », <i>Études internationales</i>, vol 42, no3, 2011, p. 313-336. ○ Émission Radio : « Quand les diplomates parlaient français », https://www.franceculture.fr/emissions/le-cours-de-lhistoire/quand-les-diplomates-parlaient-francais
5 avril	<p>Séance 11 - Rencontre obligatoire avec le professeur (2)</p>
12 avril	<p><u>* Remise du travail de recherche*</u></p> <p>Séance 12 - Journée d'étude dans le cadre du lancement du livre : <i>Commandement colonial, résistances et décolonisation : une histoire de l'Afrique contemporaine</i>, Sherbrooke, EDUS, 2022, sous la direction de Patrick Dramé et Boris Lukic</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u> Patrick Dramé et Boris Lukic, « Introduction générale » (À venir)</p> <p>Conférence 2 - [Programme complet à venir]</p>
19 avril	<p>Séance 13 - Le maintien de la paix</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Ronald Hatto, <i>Le maintien de la paix : l'ONU en action</i>, Paris coll U, 2015, voir Chapitre 2, « L'ONU et le maintien de la paix », p. 37-54. ○ Ronald Hatto, <i>Le maintien de la paix : l'ONU en action</i>, Paris coll U, 2015, voir Chapitre 4, « Mise sur pied et déploiement des opérations de maintien de la paix », p. 75-103. <p><u>Lecture complémentaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Eric-Wilson Fofack, « L'ONU face aux conflits en Afrique centrale post-

	guerre froide, 1990-2004 », <i>Guerres mondiales et conflits contemporains</i> , vol 248, n° 4, 2012, p. 83-96.
26 avril	Séance 14 –Présentations orales - travail de recherche

MÉTHODOLOGIE

Il s'agit ici d'un séminaire. Les étudiant.e.s sont invités à participer activement aux discussions et aux échanges qui occupent une place centrale dans le cours. Pour ce faire, ils doivent préparer minutieusement les articles scientifiques soumis afin de bien s'engager dans les débats critiques qui auront lieu en classe. Les étudiant.e.s pourront ainsi saisir les enjeux majeurs qui sous-tendent les Relations internationales. Dans un autre ordre d'idées, les étudiant.e.s du groupe-cours devront effectuer un important travail de recherche qui doit exploiter l'historiographie existante et une archive traitant d'un ou de plusieurs thèmes en lien avec leur sujet. Ils pourront ainsi renforcer leurs habiletés méthodologiques à la recherche historique. *Pour chacune des évaluations proposées dans le cadre du séminaire, des critères d'évaluation seront présentés au groupe-cours afin que les attendus soient clairement compris.*

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

* Moodle

Les étudiant.e.s trouveront sur la page Moodle du séminaire les lectures obligatoires (articles scientifiques) ainsi que des documentaires, entrevues et sources primaires pertinents à leur apprentissage. Toutes les copies d'étudiant.e.s concernant les évaluations devront être soumises au professeur via la page Moodle. Une bibliographie sélective portant sur l'histoire des relations internationales est disponible sur la page Moodle du séminaire HST 759/900.

*Réserve du cours HST 759/900

Un certain nombre d'ouvrages importants sont placés à la réserve du séminaire HST 759/900- *Relations internationales*. Plusieurs autres ouvrages et articles nécessaires à la réalisation des travaux de recherche sont également disponibles et peuvent être consultés directement en utilisant l'outil de recherche *Sofia* de la bibliothèque *Roger-Maltais*.

ÉVALUATIONS

Nature de l'activité évaluée	Pondération	Date de remise
Journal de lecture	15 %	Lundis à 21 h 00
Commentaire de source	15 %	8 février 2022
Projet de recherche	15 %	22 février 2022
Travail de recherche	25 %	12 avril 2022
Présentations orales de la recherche	10 %	26 avril 2022
Présence / Participation aux discussions	20 %	8 mars / 28 avril 2022

Si la remise de l'évaluation se fait de manière électronique, il est de la responsabilité des étudiants et étudiantes de s'assurer qu'ils ou elles téléversent le bon fichier.

Mesures d'accommodement pour les examens (si requis) :

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration

présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : prog.integration@USherbrooke.ca

CONTENU DES ÉVALUATIONS

A) Journal de lecture

À chaque séance, les étudiant.e.s doivent effectuer un compte rendu de lecture d'**un (1)** des articles obligatoires soumis à discussion. Ces comptes rendus de lecture doivent présenter brièvement mais clairement l'auteur.e et son champ d'expertise, l'objet d'étude de son article et la thèse qui y est défendue. Les étudiant.e.s devront aussi effectuer un résumé des thèmes majeurs traités dans l'article. Les comptes rendus doivent être déposés sur le site Moodle au plus tard à la veille du cours, **soit le lundi à 21 h 00**. Ce travail doit être d'un volume maximal de **2 pages en interligne double**, Times New Roman, 12 points, justifié. Il doit aussi comporter des notes de bas de page référant à l'article.

B) Commentaire de source

Chaque étudiant.e doit commenter une source d'archive importante qui sera exploitée dans son travail de recherche. Cet exercice requiert préalablement une lecture attentive de la source d'archive choisie. Il consistera aussi à présenter de manière pertinente l'auteur.e de la source, le contexte historique de sa production et son idée directrice. Il conviendra aussi d'identifier et de présenter les thèmes-clefs de la source et d'entamer une réflexion critique sur celle-ci. Ce travail écrit doit être d'un maximum de **3 pages en interligne 1,5 cm, Times New Roman 12 points, justifié**. La remise du travail se fera via Moodle. La date de remise est fixée au 8 février 2022 via la plateforme Moodle.

C) Projet de recherche

Les étudiant.e.s doivent présenter le sujet qui sera traité dans leur futur travail de recherche. Le projet de recherche doit donc proposer un titre pertinent, une introduction incluant une mise en contexte, une explication de l'objet d'étude, un état de la question, une problématique, un cadre conceptuel et une méthodologie clairement présentés. Le projet doit aussi inclure un plan détaillé en deux, trois ou quatre parties (annexe). Une bibliographie sélective doit aussi être jointe en annexe du projet. Ce projet doit être d'un volume de **5 pages en Times new Roman, 12 points, justifié avec un interligne double** (bibliographie et plan détaillé non compris). La remise du travail se fera via la plateforme Moodle, le 23 février 2022.

D) Travail de recherche

Ce travail sera construit autour de trois axes : *Introduction* (explication et délimitation du sujet, problématique, un court bilan historiographique, une méthodologie, un cadre conceptuel, et bref énoncé du plan), *Développement* (Analyser votre sujet en suivant le plan en 2, 3 ou 4 parties énoncé dans l'introduction) et enfin *Conclusion* (Résumé rapide et synthèse, perspectives). Le travail de recherche doit comporter une bibliographie et des notes de bas de pages présentées selon les normes du département d'histoire. Ce travail devra compter un maximum de 22 pages (bibliographie non incluse) avec **un interligne de 1,50 cm, en Times new Roman, 12 points et justifié**. La remise du travail se fera via Moodle, le 12 avril 2021.

E) Présentation orale du travail de recherche

Les étudiant.e.s auront à présenter le résultat de leur recherche sous la forme d'une présentation orale. Cette présentation doit se faire obligatoirement en utilisant powerpoint. Ce travail doit comporter une explication / précision et délimitation du sujet, une problématique et des hypothèses, une méthodologie et

enfin une présentation des thématiques majeures. La durée maximale d'une présentation orale est de **20 minutes**.

F) Présence et participation aux discussions

Les étudiant.e.s doivent préparer sérieusement et minutieusement les chapitres d'ouvrages et/ou les articles scientifiques soumis à lecture. La participation active et pertinente aux discussions en classe constitue un aspect fondamental de la réussite au séminaire. Il appartiendra aux étudiant.e.s de démontrer qu'ils ont bien lu et assimilé le contenu des articles soumis. En ce sens, leurs interventions en classe doivent partir des articles lus pour revenir vers eux. Il est, en effet, important d'éviter les hors-sujets ou les arguments superficiels. Il est aussi important de faire preuve d'esprit de critique, ce qui n'exclut pas les nuances dans l'analyse. L'assiduité et le dynamisme sont évidemment requis. **Les étudiant.e.s passifs ne peuvent pas prétendre recevoir une évaluation satisfaisante.**

Nota Bene : (1) **Politique concernant la remise des travaux :** Pour chaque jour de **retard de remise des travaux** (commentaire de source, projet de recherche et travail de recherche), **5 % seront retranchés de la note initiale.** Pour ce qui concerne les comptes rendus de lecture des articles obligatoires, 1,5 points sont retranchés de la note globale à chaque retard de remise.

(2) **Les critères d'évaluation sont les suivants :**

○ Journal de lecture

Pertinence de la présentation de l'auteur.e et de son champ d'expertise, qualité de l'exposé de l'objet d'étude de son article et de la thèse défendue. Compréhension des thèmes clefs abordés dans l'article. Capacité de synthèse et présence de notes en bas de pages qui réfèrent à l'article étudié. Esprit critique et nuances. Respect du nombre de pages imparti et des dates de dépôt des comptes rendus. Qualité du français.

○ Commentaire de source

Qualité de la source choisie, pertinence de la présentation du contexte de production de la source et de son auteur.e. Compréhension de l'idée directrice qui la sous-tend. Capacité à proposer une critique de source pertinente et approfondie. Respect du nombre de pages imparti.

○ Projet de recherche

Qualité et précision de la mise en contexte, de l'objet d'étude et de la problématique. Pertinence du cadre conceptuel choisi et de la méthodologie adoptée. Qualité du plan adopté. Respect du nombre de pages imparti. Pertinence d'ensemble du plan détaillé proposé à la lumière de la problématique avancée.

○ Présentations orales

Clarté de la langue, capacité d'analyse et de synthèse, organisation des idées. Qualité de la présentation de l'objet d'étude, de la problématique, du bilan historiographique, de la méthodologie. Précision et pertinence des réponses aux questions posées, respect du temps imparti.

○ Travail de recherche

Pertinence de la présentation de l'objet d'étude, de la problématique et de la méthodologie. Qualité du cadre conceptuel et du bilan historiographique. Capacité d'analyse des thèmes clefs. Pertinence du cadre conceptuel. Exploitation adéquate de la source primaire et de la bibliographie. Esprit critique. Qualité du français. Respect des normes départementales concernant la présentation des références infrapaginales et

de la bibliographie. Les étudiantes et étudiants pourront trouver les informations relatives à la présentation des références intrapaginales et bibliographiques à l'adresse suivante :

<https://www.usherbrooke.ca/histoire/etudes/documents-officiels#acc-16706-1969>

IMPORTANT 1 (Pondération syntaxe/orthographe et qualité de la langue)

Le respect des règles de syntaxe et d'orthographe et la clarté de la langue sont des éléments qui sont pris en compte dans l'évaluation des travaux des étudiant.e.s. Le respect des règles de syntaxe et d'orthographe et la clarté de la langue seront pondérés à **15 % pour le journal de lecture, le commentaire de source, le projet de recherche et le travail final.**

IMPORTANT 2 (Rencontre obligatoire avec le professeur)

Durant la session, deux moments de rencontre avec le professeur et l'étudiant.e sont prévues. Ce sera l'occasion de faire le point concernant les aspects suivants : le choix du sujet de recherche, de la source à commenter, du projet de plan détaillé et du travail final. Les étudiant.e.s sont invités à bien se préparer en vue ces rencontres, ce qui permettra d'assurer une bonne gestion du temps imparti et la qualité de l'échange.

RÈGLES DE VIE EN CLASSE

La réussite des étudiant.e.s à ce séminaire passe bien évidemment par leur investissement total notamment dans le cadre des discussions et des échanges en classe autour des thèmes abordés. *Les échanges et discussions autour de sujets sensibles devront s'effectuer de manière cordiale et dans le respect des points de vue avec lesquels on est en désaccord. Cela n'exclut en rien des discussions animées durant lesquelles les arguments scientifiques et l'esprit critique doivent prévaloir. Il est aussi recommandé de s'abstenir de tout clavardage, d'utiliser les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et autres) ou encore de bavarder ou de tenir des conversations privées durant l'activité. Il est aussi strictement interdit d'effectuer des travaux universitaires pendant le déroulement du séminaire. Tout un chacun doit veiller à contribuer au maintien d'un climat de travail approprié. L'utilisation d'ordinateur et du téléphone cellulaire doit être strictement réservée à la consultation des articles discutés en classe et à la prise de note. Il ne devrait en aucun cas servir à naviguer sur Internet durant les échanges en classe.*

IMPORTANT (Assiduité, implication des étudiant.e.s et communications avec le professeur).

L'assiduité des étudiant.e.s est fortement recommandée. Toute absence de l'activité doit être justifiée au risque de perdre de précieux points dans la note de présence/ participation aux discussions. En cas d'absences, il sera de la responsabilité des étudiant.e.s d'obtenir les informations et la matière diffusées en classe. Je consulterai mes courriels du lundi au vendredi entre 9 h 30 et 16 h 00.

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

BIBLIOGRAPHIE

(La bibliographie est disponible sur le site Moodle du cours HST 759/900).

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
